

Secteur primaire : la ferme Manche en 2012

Portrait de la Ferme Manche:

L'agriculture manchoise utilise 73 % du territoire départemental. Le bocage plus ou moins dense, plus ou moins bien préservé est partout. Les paysages agricoles mélangent à part égale les herbages et les labours.

La « ferme Manche » assure une importante production en volume, comme en valeur. L'orientation lait et bovin lait est dominante mais cache une diversité de productions et de situations. Elle associe à l'élevage bovin, des élevages porcin, avicole et équin plus modestes et plus accessoirement encore un petit élevage ovin. Son système d'exploitation est largement assis sur une production fourragère, qui assure la nourriture du bétail, avec une dominance de l'herbe et du maïs ensilage. Sur les terroirs aux conditions de sol et de climat favorables, les agriculteurs ont développé une importante production de légumes de plein champ.

L'élevage équin est une autre spécificité emblématique de l'agriculture départementale.

Les formes juridiques sous lesquelles s'exerce l'activité agricole sont majoritairement de forme sociétaire.

L'agriculture « professionnelle » cohabite avec une agriculture d'appoint ou de complément importante et conduite sous statut d'« exploitation individuelle ».

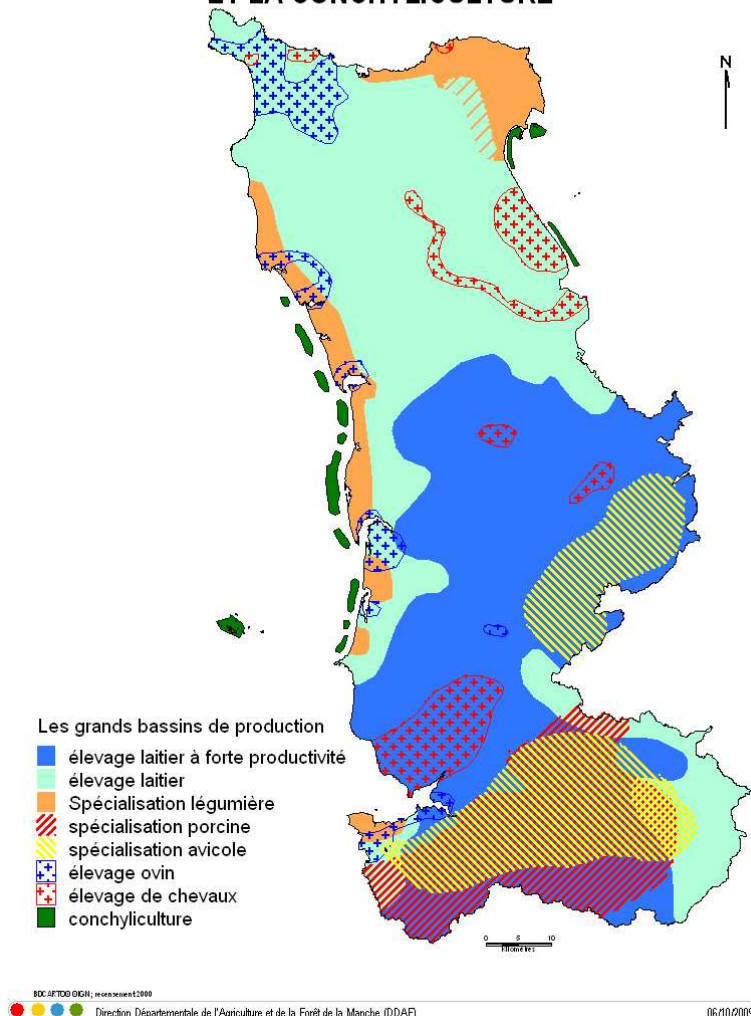
Le sud du département est caractérisé par une importante production de lait associée à des productions hors sol de porcs et de volailles. Les labours y sont largement développés.

Le centre Manche est essentiellement laitier. Le nord du territoire est plus herbager et dominé par une production laitière moins productive.

Sur le littoral ouest autour de Créances principalement, au sud de la baie du Mont-Saint-Michel et dans le Val de Saire, à la pointe nord-est de la presqu'île du Cotentin, s'étendent à perte de vue les parcelles en légumes.

L'élevage professionnel du cheval se concentre sur le nord-ouest de l'Avranchin, sur la région du Plain autour de Sainte-Mère-Eglise et aux environs de Saint-Lô.

LES PRODUCTIONS AGRICOLES DES EXPLOITATIONS ET LA CONCHYLICULTURE

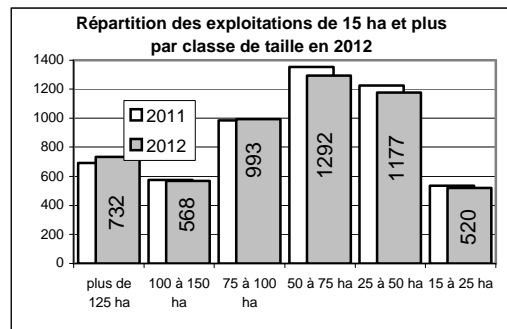


Structures 2012 (RPG)

Les exploitations manchoises ont une taille moyenne de 73 hectares ce qui correspond aux surfaces moyennes observées dans le nord-ouest de la France en pays d'élevage. La surface moyenne des grandes exploitations (plus de 100 000 euros de production brute standard) frôlent les 115 hectares. Les petites exploitations (retraités, double actifs,...) utilisent en moyenne 5 hectares.

Chiffres clés :

- 8 671 exploitations déclarantes en 2012 (-33 par rapport à 2011)
- 5 282 exploitations de 15 hectares et plus (-63 exploitations par rapport à 2011)
- 3 585 exploitations de 50 hectares et plus
- 3 389 petites exploitations de moins de 15 hectares (-30 exploitations)

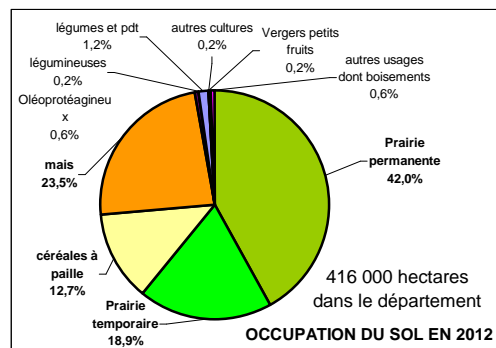


La Surface Agricole Utilisée 2012 (RPG)

La surface agricole utilisée est en constante diminution depuis 1988. Cette diminution s'opère majoritairement sur les petites exploitations par disparition de celles-ci.

Chiffres clés :

- Surface Agricole Utilisée totale : 424 000 ha
- Surface Agricole Utilisée petites exploitations : 17 500 ha
- Surface Agricole Utilisée des exploitations de plus de 15 hectares : 404 000 ha



Si on exclut les petites exploitations (moins de 15 ha), 68 % des exploitations détiennent 50 ha et plus et utilisent 82 % de la SAU.

Sur 416 000 ha déclarés dans le département par les exploitants du département en 2012, 42 % de la surface est couchée en herbe naturelle (173 700 ha), 19 % en prairies temporaires (78 200 ha). Le maïs fourrager et grain couvre ¼ du territoire (97 100 ha). Les parcelles déclarées en légumes couvrent 4 900 ha. Au vu du recensement 2010, plus de 1 000 ha ne seraient pas déclarés dans le cadre de la PAC (aides européennes depuis 2010), essentiellement sur la cote Ouest.

En 2012, 4 063 exploitants ont une référence laitière de plus de 5 000 litres, dont 4 000 avec au moins 50 000 litres.

Les exploitations de faible dimension (moins de 15 ha) représentent 2 % des producteurs de lait, 34 % des déclarants « PMTVA », 33 % des déclarants « ovins », 2 % des déclarants « légumes frais » et 75 % des déclarants « caprins ».

Les productions

Les productions végétales

➤ Céréales

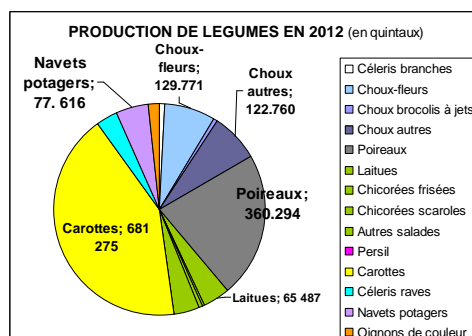
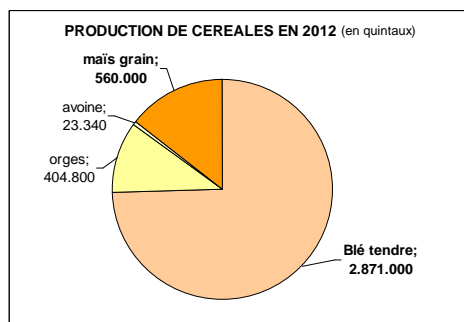
Le département de la Manche est aujourd'hui un producteur de céréales à paille. Les récoltes sont destinées pour 40 % du volume à l'alimentation des animaux dans l'exploitation. La production de maïs grain est une spécialité du département qui assure 45 % de la production régionale.

➤ Le maïs fourrage

Les exploitants du département ont utilisé, en 2012, 93 000 ha de maïs fourrage. Cette céréale a été introduite au milieu des années 1960 et n'a cessé son extension depuis. La part du maïs dans l'ensemble de la SAU est de 22 %. Le département est classé au premier rang national.

➤ Légumes

La Manche est productrice de légumes d'hiver de plein champ. Les principales productions sont les carottes, les poireaux, les salades, le navet et les choux. Elle se classe au premier rang national pour les volumes produits de poireaux, navets et persil, au troisième rang pour les carottes.



Les productions animales

➤ La production de viande bovine

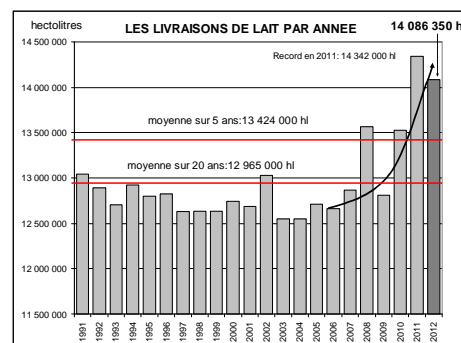
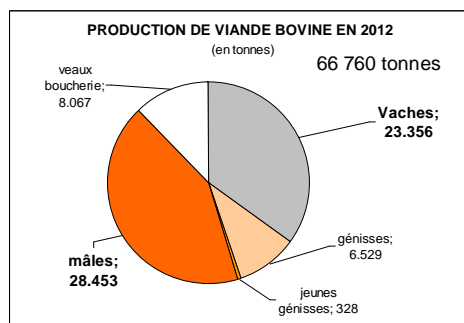
La Manche détient 748 000 bovins et occupe le premier rang national avec cet effectif. Les vaches laitières sont au nombre de 284 500. Une importante production de viande est générée par le troupeau de réforme laitière et par les élevages de taurillons. En 2012, le volume produit a été estimé à 66 800 tonnes.

➤ Le lait

Les livraisons de lait de vache en 2012 se sont élevées à plus de 14 millions d'hectolitres. Il s'agit de la deuxième production départementale, derrière celle de l'Ille et Vilaine.

La production a été limitée à partir de 1983 (quotas). L'étau se desserre aujourd'hui avant la prochaine libération totale de la production, aussi depuis 2008 constate-t-on une hausse significative des livraisons.

Le chiffre d'affaires 2012 se monte à 482 millions d'euros. Cette production représente 46 % du chiffre d'affaires de la ferme Manche.



➤ Le porc

Le volume de viande de porc produit en 2012 a été de 60 500 tonnes.

➤ Autres productions

Les agriculteurs Manchois sont aussi producteurs de volailles et détiennent plus de 2,2 millions de têtes, soit le 14^{ème} cheptel français.

Il faut aussi compter sur une production de viande ovine, avec notamment la production d'agneaux de prés salés (AOC).

La production de cidre est une autre spécialité manchoise. La récolte de fruits à cidre 2012 a été estimée à environ 26 000 tonnes.

➤ Les chevaux

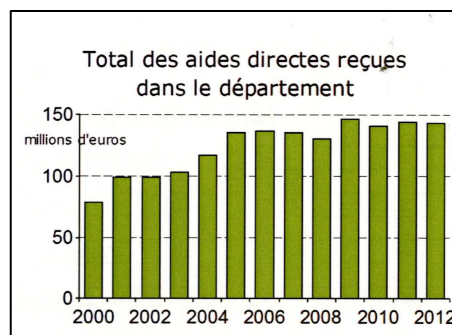
L'élevage du cheval est une spécificité du département à part, puisqu'il ne s'agit pas ici de production de viande, mais de chevaux de loisirs et de sports. En 2010, il était recensé 18 582 équidés. L'élevage équin est à la fois l'affaire de professionnels au sein des moyennes et grandes exploitations et l'affaire de petits éleveurs. La Manche, le Calvados et l'Orne se partagent à parts égales l'élevage bas-normand.

Les aides européennes

Les aides européennes sont aujourd'hui une ressource essentielle dans le résultat final de l'exploitation.

La Manche, avec plus de 8 400 bénéficiaires en 2012, occupe la deuxième place derrière les Pyrénées Atlantiques, mais le 22^{ème} rang pour le montant total octroyé.

Les aides directes à l'agriculture manchoise en 2012 se sont montées à 143,1 millions d'euros. (*Année agricole 2012 dans la Manche CA Manche*)



Les installations

Le nombre d'installations aidées est assez variable d'une année sur l'autre, mais une évolution de fond à la baisse a été constatée depuis 1996. En 2011, puis en 2012, les demandes ont brutalement augmenté pour atteindre 166 en 2012 (405 en Normandie).

La production la plus couramment choisie est le lait (56 % des cas). Mieux encore le lait est associé dans 89 % des demandes à une production hors sol.

L'installation en production légumière demeure très marginale. C'est préoccupation pour l'avenir de cette filière.

